

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

---

**Politique jeunesse : le gouvernement tient ses engagements**

**CRÉATION D'UN FONDS D'INVESTISSEMENT DE 75 MILLIONS DE DOLLARS  
POUR LA RELÈVE AGRICOLE**

---

**Québec, le 14 juillet 2010** – Le député de Kamouraska-Témiscouata, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques, leader adjoint du gouvernement et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, M. Claude Béchard, est heureux d'annoncer, au nom du gouvernement du Québec et de concert avec ses partenaires, à savoir Capital régional et coopératif Desjardins et le Fonds de solidarité FTQ, la création du Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) prévu dans le discours du budget 2010-2011 et totalisant 75 millions de dollars.

« En signant cette entente aujourd'hui, le gouvernement du Québec et ses partenaires donnent le coup d'envoi à une solution novatrice en matière d'aide à la relève agricole. En effet, la mise en place du FIRA permettra d'épauler les jeunes Québécois et Québécoises qui souhaitent s'investir en agriculture », a déclaré le ministre Claude Béchard.

Le démarrage d'une entreprise agricole demande des investissements importants. Il s'agit d'une problématique majeure pour les jeunes de la relève qui désirent s'établir en agriculture hors du cadre familial et qui, de façon générale, disposent de peu de capitaux. « Notre objectif est d'offrir à ces jeunes de la relève des instruments de financement qui leur permettent de réaliser le montage financier de leur projet et ainsi d'assurer le démarrage et la pérennité de leur entreprise. Nous avons à cœur la réussite des jeunes qui se lancent en agriculture et le FIRA est un outil novateur et unique qui permettra de compléter la panoplie d'outils dont dispose déjà la relève agricole », a poursuivi le ministre Claude Béchard.

« En tant que leader du financement agricole au Québec, il était naturel, pour le Mouvement Desjardins, de s'associer par l'entremise de la société Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) à la création du FIRA. Par sa contribution de 25 millions de dollars à ce fonds, CRCD vient notamment appuyer une des pierres angulaires du développement de l'agriculture québécoise des prochaines décennies, soit sa diversification. Sans compter, enfin, qu'il s'agit là d'un outil financier additionnel permettant de soutenir la pérennité de nos entreprises agricoles et d'encourager la nouvelle génération à prendre la relève », a déclaré pour sa part M<sup>me</sup> Marie-Claude Boisvert, chef de l'exploitation de Desjardins Capital de risque et gestionnaire de CRCD.

« Le FIRA représente un bon levier pour encourager l'entrepreneuriat québécois dans le secteur de l'agriculture et, par conséquent, pour créer et maintenir des emplois. Deux facteurs qui rejoignent parfaitement notre mission et qui rejaillissent sur le développement économique du Québec. Le Fonds de solidarité FTQ est très fier de s'y associer en tant qu'investisseur et y consacrera 25 millions de dollars. Dans un contexte où les terres agricoles québécoises connaissent une hausse de leur valeur marchande, notre capital patient représente une réelle valeur ajoutée pour les jeunes diplômés et futurs propriétaires », a soutenu M. Gaétan Morin, premier vice-président aux investissements du Fonds de solidarité FTQ.

La création de ce fonds d'investissement constitue une réponse concrète aux demandes de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) et se situe dans la foulée du plan d'action de la Politique jeunesse du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. « Le FIRA n'est pas seulement un gain énorme pour la relève agricole, il l'est avant tout pour l'ensemble de la profession agricole et sa pérennité », a déclaré M. Frédéric Marcoux, président de la FRAQ.

Le gouvernement du Québec, le Fonds de solidarité FTQ et Capital régional et coopératif Desjardins contribuent respectivement à hauteur de 25 millions de dollars. Le FIRA sera géré par une société en commandite où les trois partenaires participeront à la gestion. En raison de son expertise, La Financière agricole du Québec agira comme mandataire du gouvernement. Les investissements du FIRA se feront principalement sous la forme de financements subordonnés, mais aussi de capital-actions et de location-achat de terres. Les mesures offertes à la relève agricole du Québec sont, et de loin, les plus généreuses en Amérique du Nord.

Les modalités du fonds d'investissement seront annoncées l'automne prochain au moment du démarrage de ses activités.

- 30 -

**Sources :**

Pascal D'Astous  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation,  
ministre responsable des Affaires  
intergouvernementales canadiennes  
et de la Réforme des institutions  
démocratiques et leader adjoint  
du gouvernement  
Tél. : 418 380-2525

**Information :**

Clément Falardeau  
Relationniste  
Direction des communications  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries  
et de l'Alimentation  
Tél. : 418 380-2100, poste 3512

André Chapleau  
Capital régional et coopératif Desjardins  
Tél. : 514 281-7229  
1 866 866-7000, poste 7229  
[andre.chapleau@desjardins.com](mailto:andre.chapleau@desjardins.com)

Josée Lagacé  
Fonds de solidarité FTQ  
Tél. : 514 383-8383, poste 5506

Magali Delomier  
Fédération de la relève agricole du Québec  
Tél. : 450 679-0540, poste 8299